

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve 13 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 " "
Réclames 30 " "
Mortuaires 25 " "
Réclames première page majoration de 20 %

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	1 an	6 mois	3 mois
Avec Bulletin officiel	32.50	17.50	9.50
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50

Etranger : Demander le tarif

Propriété par étage

Après les principales villes du pays, les cités de moyenne importance connaissent elles aussi une activité très intense de la construction d'immeubles. Les grandes bâtisses locatives sortent de terre un peu partout. Nos villes, en se modernisant, changent peu à peu de visage. On peut le regretter au point de vue pittoresque, mais on ne va pas contre le progrès. Or, la construction d'immeubles est un des aspects du progrès, puisque celui-ci contribue à l'accroissement de la population grâce à une meilleure hygiène et que la ville agit à la manière d'un aimant à cause de tous les avantages matériels qu'elle procure à ses habitants.

Elargissement de la propriété

Sur le plan immobilier, l'un des traits de notre époque est l'accession à la propriété d'un nombre croissant de gens. Mais, jusqu'à présent, ceux qui arrivent à réaliser le rêve de devenir propriétaires de leur logement sont essentiellement les habitants de villas, c'est-à-dire de la banlieue de nos villes. A l'inverse de ce qui se produit dans d'autres pays, la France notamment, où la propriété d'appartements est depuis longtemps connue et largement pratiquée, la Suisse ignore ce genre de propriété, parce que le législateur n'a pas cru devoir l'introduire dans le code civil. Il y a renoncé mû par des scrupules qui se justifiaient sans doute au moment où fut élaboré le code. Mais la vie en société est une constante évolution. Les mœurs se modifient et, après elles, diverses institutions juridiques. N'étant pas sanctionnée par la loi, la propriété par étage est restée de ce fait inconnue chez nous. Si elle fait aujourd'hui une timide apparition dans certaines villes, c'est par un biais juridique sur lequel nous reviendrons plus loin. Constatons pour le moment qu'en dépit du silence de la loi il est désormais possible de devenir propriétaire d'un appartement, sans pour autant se mettre en désaccord flagrant avec elle.

L'expérience genevoise

Est-ce à cause de la proximité de la France ? Toujours est-il que Genève est la première ville de Suisse à avoir introduit dans certains immeubles un nouveau genre de propriété. De 1949 à 1953, il a été construit cinq immeubles, totalisant 400 à 450 appartements destinés dans la règle à être vendus et non loués. L'expérience n'a jusqu'ici été faite que dans des immeubles très confortables. C'est dire que ce genre de propriété s'adresse pour le moment à un milieu aisé de la population. Mais rien n'empêcherait d'étendre la solution appliquée à Genève à des immeubles plus simples, dont les appartements pourraient être acquis par des familles moins fortunées. Il n'en reste pas moins vrai que la propriété d'un appartement n'est à la portée que des familles disposant d'un certain capital. L'expérience faite à Genève a été si concluante que l'on envisage actuellement de construire d'autres groupes d'immeubles sur la même base.

La propriété immobilière par la société anonyme

La propriété par étage n'existant pas dans notre arsenal législatif, il a fallu l'établir sur une base un peu spéciale. Ceux qui l'ont introduite à Genève l'ont fait sous forme de société anonyme, chaque propriétaire d'appartement devenant détenteur d'un nombre d'actions correspondant à l'importance et à la situation de leur appartement. Le financement de la construction doit être entièrement assuré par les co-propriétaires. Autrement dit, ceux-ci doivent libérer le capital souscrit, sans pouvoir obtenir de prêts hypothécaires, comme cela se pratique couramment pour les villas. Par contre, les détenteurs d'actions peuvent par la suite obtenir des crédits bancaires en donnant leurs titres en nantissement. Ces crédits peuvent atteindre

le 60 pour cent de la valeur de l'appartement à un taux de 4,5 pour cent.

Il est avantageux, pour des raisons fiscales, de ne pas porter le capital social à la valeur même de l'immeuble. Si les actions doivent être entièrement libérées, leur valeur totale reste donc inférieure à celle de l'immeuble. Le solde est constitué par des créances chirographaires consenties par chaque propriétaire à la société. Le montant de ces créances est déterminée lors de la constitution de la société.

Les frais d'entretien et de réparation sont couverts par un fonds de réserve alimenté par la location de certaines parties de l'immeuble qui ne sont pas remises en propriété aux occupants, mais louées par eux ou par des tiers. D'autre part, le traitement du concierge, les impôts, les dépenses pour l'eau et le chauffage sont couverts par une contribution annuelle de chaque propriétaire d'appartement. A Genève, il s'agit pour le moment d'un montant ne dépassant par 160 francs par année et par pièce.

Avantages

La formule appliquée à Genève présente des avantages certains pour les propriétaires d'appartements, ceux-ci étant dès lors libérés du risque de voir un jour leur bail être résilié. C'est une sécurité à laquelle bien des locataires aspirent. Cet avantage est particulièrement sensible pour les commerçants qui peuvent acheter leur magasin, ce qui supprime pour eux toute incertitude quant à la durée de leur établissement dans un quartier. Le seul reproche que l'on pourrait adresser à la formule appliquée à Genève est d'être assez complexe. Il va sans dire que cette solution est provisoire. Le jour où le législateur, constatant l'existence de la propriété par étage, se décidera à la sanctionner par des dispositions légales ad hoc, il est certain que l'on pourra considérablement simplifier les modalités de l'accession à ce nouveau genre de propriété. Mais, pour le moment, force est de se contenter de ce que l'on a. C'est sans doute un pis aller, mais un pis-aller qui donne incontestablement satisfaction à ceux qui y recourent. Les expériences faites à Genève sont là pour le prouver.

M. d'A.

La politique aventureuse de l'Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain de M. Strijdom vient de procéder à une réforme du Sénat qui ne laisse aucun doute quant aux buts réels qu'il poursuit. Grâce à l'augmentation du nombre des sénateurs de 48 à 89, il dispose désormais dans les deux Chambres du parlement de la majorité des deux tiers qui lui permettra finalement de réviser la Constitution.

Par cette révision de la Constitution actuellement en vigueur, le gouvernement de M. Strijdom sera notamment en mesure de priver du droit de vote les 48,000 métis de la province de Cité du Cap. Il s'agit là d'un des buts principaux poursuivis dès son arrivée au pouvoir par le gouvernement nationaliste. Cette discrimination à l'égard des métis n'est toutefois qu'un des aspects de la politique raciale des nationalistes sud-africains qui entendent appliquer tout aussi rigoureusement un autre principe, celui de la séparation des races, qui est dirigé essentiellement contre les Noirs. Actuellement, les métis ne sont représentés au parlement sud-africain que par quatre députés dont l'activité a toujours porté ombre aux dirigeants boers, d'autant plus qu'une décision du tribunal constitutionnel empêchait le gouvernement d'agir comme il l'entendait.

L'ancien premier ministre, M. Malan en effet déjà cherché à priver les métis du droit de vote, mais cette tentative avait échoué à la suite d'une décision du tribunal constitutionnel selon laquelle une telle décision ne pouvait avoir force de loi que si elle était approuvée par la majorité des deux tiers du parlement.

Le gouvernement s'est assuré cette majorité en procédant à une nouvelle répartition des sièges au Sénat. Pour prévenir toute nouvelle objection du tribunal constitutionnel, il a porté en même temps le nombre des juges suprêmes de cinq à onze, aucune opposition ne pouvant venir des six nou-

veaux juges qui sont tous des partisans de la politique de M. Strijdom.

Ainsi aucun obstacle ne s'oppose plus à cette politique de force contre les métis et les noirs qui n'ont aucun moyen d'échapper à leur sort. Le premier ministre, M. Strijdom, pourra à l'avenir baser — du moins formellement — toutes les mesures dirigées contre la population non-blanche sur un droit solidement établi. Les milieux observateurs estiment toutefois qu'il s'agit là d'une arme à deux tranchants qui, un jour, pourrait se révéler dangereuse pour le gouvernement même.

La politique raciale du gouvernement nationaliste sud-africain est regrettable à tous points de vue, d'autant plus regrettable que, malgré les dénégations des nationalistes, l'Afrique du Sud paraît avoir choisi une voie qui dans d'autres cas semblables a mené à un état totalitaire.

Tous les principes qui sont à la base même de la démocratie occidentale — droit de l'homme à la liberté, protection des minorités et surtout égalité de droit de tous les citoyens sans distinction de droit ni de couleur — paraissent n'avoir plus aucune valeur pour le moment en Afrique du Sud. On est arrivé au point que de nombreux adversaires de la politique gouvernementale n'osent plus exprimer ouvertement leurs idées de crainte de s'exposer à des représailles. Les treize professeurs de l'Université de Prétoria, qui ont protesté contre cette atteinte à la Constitution et contre les abus commis par le parlement, constituent une exception. Mais la politique du gouvernement Strijdom pourrait avoir d'autres répercussions : cette fois-ci sur le plan économique. Or, il ne faut pas oublier que, pour son développement économique, l'Afrique du Sud a besoin de capitaux dont une partie ne peuvent venir que des pays où les droits démocratiques sont encore respectés.

Le T.C.S. et les problèmes de l'automobile

L'Assemblée générale annuelle du Touring-Club Suisse lequel groupe actuellement plus de 240.000 sociétaires — a eu lieu le 25 juin, à Genève, sous la présidence de M. Adrien Lachenal, conseiller aux Etats.

Elle a entendu plusieurs exposés sur des problèmes d'actualité.

La simplification des formalités aux frontières et notamment des documents douaniers pour les véhicules à moteur fera l'objet d'un mémoire des organisations internationales automobilistes auxquelles le T. C. S. a fait parvenir des propositions précises sur les facilités possibles.

L'Assemblée générale s'est aussi occupée du problème des relations entre les recettes de l'Etat provenant du trafic motorisé et les dépenses pour les routes. Selon l'avis d'économistes éminents, la construction et l'entretien des routes doivent rester une des tâches essentielles de l'Etat. L'établissement d'un compte routier de l'automobile présentant au passif les frais routiers imputables à l'automobile et à l'actif une partie seulement des recettes fiscales provenant de la circulation motorisée manque de bases objectives. Si pour des raisons pratiques, on désire créer une certaine relation entre les dépenses pour les routes et les recettes fiscales provenant de l'automobile, on doit baser ce compte routier sur les frais supplémentaires causés par l'avènement de l'automobile et sur les recettes totales que la circulation motorisée procure à la Confédération et aux cantons.

Au sujet du prix de l'essence, l'Assemblée générale s'est opposée à l'incorporation de certains suppléments de prix dans l'intérêt de l'économie de guerre sans que les représentants des consommateurs aient donné leur accord exprès. Elle a approuvé la politique suivie jusqu'ici par le T. C. S. dans les négociations relatives au prix de l'essence.

Ces préoccupations d'ordre économique ne font nullement oublier au T. C. S. sa tâche importante dans le domaine de la sécurité routière. L'Assemblée générale a pris note de toutes les mesures que le siège central et les sections du T. C. S. ont entreprises ou envisagent de prendre pour lutter contre les accidents. Un chapitre spécial est consacré à

cette activité dans le rapport annuel de l'Association pour 1954.

Enfin, l'assemblée s'est occupée de l'initiative constitutionnelle pour l'amélioration du réseau routier. Elle a constaté que les recettes de la Confédération provenant des droits d'entrée sur les carburants dépassaient les prévisions les plus optimistes, de sorte qu'on peut d'ores et déjà affirmer que le financement des constructions routières préconisées par l'initiative est assuré, sans qu'il soit nécessaire d'imposer de nouvelles charges fiscales au trafic motorisé.

A travers le pays

● Après deux jours de recherches, on a retrouvé le cadavre de Mme Martina Valenzi-Mazzoni, âgée de 80 ans, au bas d'une pente raide entre Buseno et le hameau de montagne de Gioca, dans la vallée de la Calanca. La vieille femme aura été surprise par l'orage en se rendant à Buseno et sera tombée au bas de la pente en se blessant mortellement. La mort a été instantanée.

● Un motocycliste, ayant un passager sur le siège arrière, qui roulait à vive allure sur la route entre Bassersdorf et Dietlikon, a manqué un virage et est venu se jeter contre un arbre. Le passager, Peter Haefeli, 20 ans, boucher, domicilié à Frick, fut tué sur le coup. Le conducteur n'a été que légèrement blessé, mais il a tout de même dû être hospitalisé.

● Il a plusieurs semaines, M. Erwin Breitenmoser, habitant Rheineck, était victime d'un accident en traversant, au guidon de sa motocyclette la localité d'Au. Transporté à l'hôpital de Rorschach, il vint de succomber à ses blessures.

● Une jeune habitante de Marlans, MM. Lorenzina Fiorini, 26 ans, était partie seule en excursion au lieu-dit Vlan, au-dessus de Seewis, dans la Praetigau. Ne le voyant pas revenir, des recherches furent entreprises, on vint de découvrir son corps atrocement mutilé, au bas d'une paroi de rochers.

BAR Au Treize Etoiles Monthey

TOUS LES JOURS :

ACHILLE SCOTTI et son orchestre de Radio-Genève - Matinée dès 16 h., soirée dès 20 h.
Lundi - mardi, entrée libre.

Nouvelles religieuses

La septième rencontre des paysans catholiques suisses

Le Comité directeur de l'Association suisse des paysans catholiques a décidé lors de la séance qu'il a tenue à Berne sous la présidence de M. le conseiller national Alban Müller, d'Olten, de convoquer pour le dimanche 25 septembre (Fête de saint Nicolas de Flue) une grande rencontre des Paysans catholiques suisses à Einsiedeln. L'orateur principal en sera M. le conseiller fédéral Hollenstein, qui parlera de la situation de l'agriculture dans le développement économique actuel de notre pays. Cette rencontre sera encadrée par des services religieux solennels qui auront lieu dans l'église de l'Abbaye d'Einsiedeln.

Le samedi 24 septembre aura lieu également à Einsiedeln, l'assemblée des délégués de l'Association populaire catholique suisse. M. le conseiller fédéral Hollenstein y parlera de la collaboration des catholiques suisses à la solution des problèmes culturels actuels, dans les questions touchant au cinéma, à la radio et à la télévision. Les participants auront l'occasion, pendant la soirée, d'assister à la représentation du « Théâtre du Monde » d'Einsiedeln.

Une journée d'études prévue pour ces mêmes jours sur les problèmes familiaux, est renvoyée à plus tard pour permettre une étude plus approfondie des diverses questions qui se posent.

Les ordinations dans la Province suisse des capucins

Trois nouveaux prêtres de la Province suisse des capucins ont déjà reçu l'ordination sacerdotale le 19 juin à Sion des mains de Son Excellence Mgr Adam, évêque de Sion. Ce sont les RR. PP. Raoul Anderegg, de Sierre, Régis Balet, de Grimisuat, et Jean-Marie Dousse, de Praroman. Dimanche 3 juillet, Son Excellence Mgr von Streng, évêque de Bâle et Lugano, ordonnera prêtre les membres suivants de l'Ordre des capucins : le R. P. Wunibald Grüniger, de Bâle (St-Esprit); le R. P. Jakob Good, de Mels; le R. P. Wolfram Burkart, de Sins; le R. P. Friedrich Frey, de Wädenswil; le R. P. Aurelian Spieler, de Schwanden-Mitlödi; et le R. P. Kajetan Kriech, de Rieckenbach-Wil. Le 24 septembre, Son Excellence Mgr von Streng procédera à Romanshorn à l'ordination sacerdotale de deux capucins originaires de cette localité, les RR. PP. Hildebrand Kern et Donat Müller.

NOUVELLES UNIVERSELLES

La fréquentation de l'Université de Fribourg

Les statistiques de l'Université de Fribourg viennent de publier sur l'effectif de ses étudiants pour l'actuel semestre d'été 1955, dénotent des réjouissants progrès dans le domaine du recrutement des élèves de l'Alma Mater Friburgensis.

Le total des étudiants universitaires pour le semestre d'été 1955 s'élève à 1185, soit 1003 élèves immatriculés et 182 auditeurs.

La répartition par Facultés des 1003 élèves immatriculés est la suivante : Théologie, 215; Droit, 243 (Section juridique, 157; Section des sciences économiques, 86); Lettres, 256; Sciences, 289 (Section des sciences naturelles, 109; Section des sciences médicales, 180).

Les quatre principaux Instituts spécialisés de l'Université (Institut missionnaire, Institut

de pédagogie curative, Institut pratique de français, Institut pratique d'anglais) comptent 262 étudiants (161 élèves immatriculés, 41 auditeurs et 60 élèves libres).

Du point de vue de la nationalité, sur les 1003 étudiants immatriculés, 670 sont Suisses et 222 étrangers. Les cantons suisses les plus représentés sont les suivants : Fribourg, 125; Lucerne, 97; Valais, 66; Saint-Gall, 63; Soleure, 38; Argovie, 37; Grisons, 34; Zurich, 31; Berne, 30; Schwyz, 28; Thurgovie, 18; Vaud, 12; Zoug, 12; etc.

Les étudiants étrangers de l'Université de Fribourg appartiennent à 45 Etats; les nations représentées à Fribourg par les plus importants contingents d'étudiants sont : l'Allemagne, 65; les Etats-Unis, 61; la France, 39; l'Espagne, 31; l'Italie, 17; l'Irlande, 14; etc.

La statistique par langues maternelles est la suivante : Allemands, 552; français, 215; italien, 50; romanche, 14; anglais, 83; autres langues, 109.

En ce qui concerne les confessions religieuses, 913 étudiants sont catholiques; 55 sont protestants; 14 israélites; 8 mahométans; 3 orthodoxes; 3 hindouistes; 1 confucianiste; 4 sans religion.

Problèmes des cartels dans le commerce de détail

L'Association des Grands Magasins suisses a tenu son Assemblée annuelle à Lausanne, sous la présidence de M. Werner Weber (Zurich). Après le rapport de l'Administrateur-Délégué de l'Association, M. Walter Pfund, avocat (Lausanne) et sur la base de l'exposé de M. le Professeur Hans Merz (Berne), l'Assemblée se saisit du problème des cartels suisses.

Elle constate avec regret que l'Association des Grands Magasins suisses, malgré ses efforts pour l'assouplissement des cartels industriels et professionnels existants, se voit encore exclue de la livraison de certains produits.

L'Assemblée, cependant, ne voit pas la nécessité d'une législation suisse sur les cartels. Les difficultés devraient être aplanies par une entente entre les parties intéressées et par une jurisprudence du Tribunal Fédéral. Le cas échéant, il sera nécessaire de réviser le Droit privé. L'Association appuiera donc les efforts qui tendent à une solution libérale du problème des cartels et ce, dans l'intérêt général de l'Economie du pays et du public.

Molière au Château de Chillon

Le Vieux Quartier joue « Les Fourberies de Scapin »

Le Théâtre du Vieux Quartier, que ses précédents succès ont fait connaître en Suisse romande et qui fut, il y a quelques mois, l'objet d'une flatteuse invitation à Versailles de la part de la Fédération internationale de théâtre amateur, a senti tout de parti qu'il pouvait tirer du grandiose cadre de Chillon. C'est ainsi que, sortant de son caveau montreuillien, il a fait le projet de jouer Molière dans les vieilles murailles des comtes de Savoie, en juillet et août. Son choix s'est porté sur « Les Fourberies de Scapin », œuvre qui nous paraît convenir particulièrement aux jeunes acteurs qui pourront y donner la mesure de leur talent comique et de leur verve.

Après Villon, Prévert, Brochet, Giono et Chancelier, qui firent les beaux soirs du théâtre de poche du Vieux Quartier depuis trois ans, les acteurs montreuilliens tiennent à rendre hommage au grand Molière.

Nul doute que les applaudissements chaleureux de nombreux spectateurs répondront à leurs efforts.

Mis en scène par Jean-Pierre Stemmer, l'animateur de la troupe, dans des costumes de Pierrette Lauze et avec un choix musical choisi par Angèle Golay, le spectacle du Vieux Quartier sera présenté chaque mardi, en juillet et août.

En cas de mauvais temps, il sera renvoyé dans la semaine. Mais l'été est là et c'est avec confiance que l'équipe du Vieux Quartier met la dernière main aux préparatifs de sa première à Chillon, qui est exceptionnellement fixée au samedi 9 juillet.

Signalons que l'Office de Tourisme de Montreux apporte son appui à l'organisation

de cette série de représentations qui a pu être mise sur pied grâce à la compréhension de l'Association pour la restauration du Château de Chillon.

Enfin, précisons que le Vieux Quartier n'interrompra pas les représentations des « Gueux au Paradis », des Martens et Obey, qu'il donne chaque vendredi en son théâtre de poche. Ne voilà-t-il pas une magnifique preuve de vitalité de la part d'une troupe d'amateurs ?

Un appel du président central de l'Automobile-Club de Suisse

Les routes doivent permettre le transport des personnes et des marchandises, dans les meilleures conditions de sécurité, de rapidité et d'économie.

Le réseau routier suisse ne répond actuellement plus à cette définition. Sa conception, sa structure, n'ont pas évolué avec le développement toujours plus considérable du trafic.

Les routes suisses sont dangereuses, parce que trop étroites, sinueuses, alors qu'elles sont encombrées des véhicules les plus divers, circulant à des allures différentes. Les carrefours, les croisements trop nombreux, contribuent à les rendre plus dangereuses encore.

Les routes suisses sont lentes; le véhicule le moins rapide ou le plus encombrant dicte fréquemment l'allure à toute une colonne, les dépassements ne pouvant être réalisés dans des conditions de sécurité suffisante qu'en de rares endroits. Elles sont rendues lentes aussi par leurs passages à travers de nombreuses agglomérations.

Les routes suisses sont coûteuses; Pour le contribuable, car les améliorations sont fragmentaires; celles-ci ne sont pas réalisées suivant un plan d'ensemble bien étudié techniquement et financièrement.

Pour l'automobiliste, car l'irrégularité des allures imposées, le recours constant aux freins et aux changements de vitesse entraînent une usure du matériel, une consommation exagérée des carburants, et une perte de temps appréciable.

Pour notre économie en général, parce qu'elles renchérissent les transports et gênent le développement du tourisme international, motorisé.

Il est donc urgent d'adapter notre réseau aux exigences actuelles et futures du trafic.

L'initiative constitutionnelle en faveur des routes doit amener l'Etat à entreprendre, sans retard, les travaux de leur aménagement moderne, et lui en fournir les moyens financiers nécessaires.

Les automobilistes, qui connaissent les insuffisances de notre réseau routier et leurs regrettables conséquences pour la sécurité générale et la prospérité du pays, feront tout le nécessaire pour que cette initiative aboutisse et connaisse le plus grand succès.

L'Automobile-Club de Suisse invite donc tous ceux que ne laisse pas indifférents l'un des plus graves problèmes actuels, à signer l'initiative en faveur des routes.

Le Président de l'Automobile-Club de Suisse : Maurice Baumgartner.



Le tirage de la Loterie romande

C'est le Haut-Jura neuchâtelois, à la frontière franco-suisse, qui a servi de cadre, cette fois, au tirage de la Loterie romande. La Brévine dont on dit souvent qu'elle est la Sibirie de la Suisse, en raison de la température rigoureuse que chaque hiver y ramène, était samedi, le rendez-vous de tous ceux qui avaient tenu à assister au tirage de cette 136e tranche, appelée si justement la « tranche des vacances ».

18 000 lots de six francs, tous les billets se terminant par : 7.

18 000 lots de neuf francs, tous les billets se terminant par : 01.

18 000 lots de douze francs, tous les billets se terminant par : 74.

18 000 lots de quinze francs, tous les billets se terminant par : 06.

540 lots de vingt et un francs, tous les billets se terminant par : 128, 221, 742.

360 lots de trente francs, tous les billets se terminant par : 183, 349.

180 lots de quarante-deux francs, tous les billets se terminant par : 385.

180 lots de soixante francs, tous les billets se terminant par : 2155, 4620, 5388, 7017, 9033, 9122.

90 lots de nonante francs, tous les billets se terminant par : 3855, 6875, 7025, 9300.

12 lots de trois-cent francs, tous les billets suivants : 582183, 615785, 644361, 648788, 666263, 673172, 674931, 681174, 685537, 709433, 726227, 737477.

10 lots de quatre cent cinquante francs, tous les billets suivants : 575196, 596005, 602197, 613126, 626885, 664411, 669476, 700549, 713042, 736499.

10 lots de six cent francs, tous les billets suivants : 584168, 593913, 594035, 596108, 614152, 621149, 625172, 646662, 727064, 742153.

10 lots de sept cent cinquante francs, tous les billets suivants : 573947, 575733, 596969, 608979, 615314, 639108, 656852, 730316, 742193, 742217.

10 lots de neuf cents francs, tous les billets suivants : 576873, 625304, 657018, 657846, 661502, 675546, 679117, 681907, 694627, 714252.

1 lot de douze mille francs, le numéro 659036.

2 lots de cinquante mille francs, les numéros 571677 et 702474.

2 lots de 100 000 francs, les numéros 711522 et 742769.

4 lots de consolation de quatre cent huitante francs chacun : 711521, 711523, 742768, 742770.

Seule la liste officielle du tirage fait foi.

Dans les cinémas

Cinéma ETOILE - Martigny

Jusqu'à mercredi 6 : Le fantôme de l'opéra réédition de l'inoubliable film qui saisit et tient en haleine les spectateurs les plus blasés et réalisé en couleurs avec Nelson Eddy, Suzanne Foster et Claude Rains. Dès jeudi 7 : Belle mentalité, une réalisation d'André Berthomieu avec le nouveau prince du rire et de la gaité Jean Richard, qui compe le personnage d'un brave paysan en service chez un riche avocat parisien, où il est l'auteur d'une série d'aventures qui mettent sa candeur à rude épreuve et qui sont la centième d'une cascade ininterrompue de rires!

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 7 et vendredi 8 : Le fantôme de l'opéra. Samedi 9 et dimanche 10 : La pocharde, un triomphe du cinéma français, d'après le fameux roman de Jules Mary et interprété par le plus puissant des acteurs : Pierre Brasseur. Un film qui étreindra le cœur des mères et bouleversera celui des hommes.

La famille de

feue Madame Marie Ducret-Keim

à Bex, profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, adresse à chacun ses remerciements les plus sincères.

Un merci spécial à la Cp. GF 10 et à l'Association du personnel.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

II

Aucun autre jour ne me parut si joyeux, si plein de promesses. Jamais le soleil n'avait lui avec autant d'éclat, jamais le ciel ne fut d'un bleu aussi beau. Tous les passants semblaient heureux, comme s'ils partageaient mon enthousiasme. Quel environnement donnait l'odeur du café grillé par un commis épicier sur le trottoir!

Il m'était difficile de calmer mon émotion lorsque la bonne me laissa seul dans le bureau de mon chef. Sans oser m'asseoir, je contempiais les fauteuils en cuir, la table pourvue de l'encrier en cristal, le calendrier, l'armoire où à travers les vitres des portes on voyait les pots de peinture marque RICO-LIN.

C'était le coffre-fort qui m'imposait le plus de respect. Il me parlait de richesse, il me donnait l'assurance de mon avenir; tant que je serais sous sa protection je n'avais rien à craindre. Monsieur Guilloton tarda à venir, très occupé à râcler son gosier, car il souffrait d'une méchante bronchite. Il apparut après la dernière quinte de toux déchirante. Son aspect était moins imposant que la veille, sans la jaquette ni le col empesé, avec un vieux veston relevé pour cacher la chemise de nuit. Ses yeux avaient des poches tombantes sur les joues, la moustache manquait de cosmétique et les quelques cheveux qui dissimulaient sa calvitie pendaient le long de ses

oreilles. Il s'efforça de reprendre contenance, en s'emparant d'un crayon dont il se servit pour souligner les tâches qui m'étaient confiées : balayer, enlever la poussière, copier les lettres, aider au comptable, faire les paquets d'échantillons, aller à la poste et le reste. Il traça un double trait sous le mot reste pour bien marquer qu'il signifiait beaucoup de choses.

Il partit en me laissant sous le poids de mes obligations. La servante qui m'apporta le balai, la ramassoire et le plumeau pour le premier nettoyage, me mit au courant du caractère difficile du patron.

Fais bien attention, mon petit, disait-elle; pour un rien il te mettra à la porte. Depuis que je suis ici, et il n'y a que trois mois, trois garçons de bureau ont passé. Une fois renseigné, je m'appliquai à rem-

plir mon devoir le mieux possible, mais quand le chef revint il passa les doigts sur les meubles et les rayons avec une volonté opiniâtre de trouver de la poussière. Il réussit à en récolter quelque peu pour pouvoir dire :

— Je crois que tu ne deviendras pas vieux chez moi.

Le comptable arriva, et M. Guilloton le fit passer dans son bureau. Bien qu'il prit soin de fermer la porte, ses paroles, créées parce que l'employé était dur d'oreille, traversaient les cloisons :

— ... à l'essai... il ne sait rien faire... vous le ferez marcher droit...

Le comptable, un vieux, maigre et long dont la pomme d'adam semblait vouloir percer la peau, me prouva l'autorité qu'on lui avait conférée sur ma personne avec ces mots :

JAVIER BUENO
Les vaincus héroïques
La Puerta del sol
ROMAN Traduit de l'espagnol par Julia Chamorel

65

— Je te prévins que je ne suis pas com-

mode ! Puis il me donna quelques explications sur la manière de passer les écritures du Journal, mais déjà il affirmait que je ferais du mauvais travail.

— Surtout pas de ratures, recommanda-t-il, chaque page abîmée représente cinquante centimes d'impôt !

Je n'osais mettre la plume sur le livre. Mon Dieu, si une goutte d'encre venait à tomber ! Et pourtant sans cette peur qui faisait trembler ma main, j'aurais pu montrer la belle calligraphie avec des lacets et arabesques que mon frère m'avait apprise. Le comptable travaillait de l'autre côté du double pupitre : de temps en temps il me lançait des regards furtifs par-dessus les encriers qui, placés entre les deux versants en toile cirée, marquaient la frontière de nos domaines respectifs. Il avait mis sur les pavillons de ses oreilles deux plumes, une pour l'encre noire et l'autre pour la rouge, et ainsi il semblait avoir des cornes, de petites cornes, mais dangereuses quand même.

La matinée passa sans incident. Comme s'il avait eu une montre à l'intérieur de l'estomac, le comptable tourna la tête vers la pendule à l'instant même où les aiguilles marquaient une heure.

(à suivre)

(Tous droits réservés. Librairie Payot, Lausanne)

Sensationnelles
Baisses de Prix

SOLDES

10%
20%
30%
40%

Voyez nos vitrines!

frey
VETEMENTS

Soldes
autorisés du 6 au 16 juillet
Lausanne, Grand-Pont 16

Fr. 2.-

1 m2 de tôle pour couverture. Envoi contre remboursement.
Garage - Démolition ALLEMANN, Delémont. Tél. (066) 2 23 47.

TOPOLINO

décapotable, belle occasion, moteur sortant de révision, batterie, bâche neuves, à vendre faute d'emploi. Paiement comptant.
Téléphone No (021) 6.91.63, dès 19 h.

Dragueur

qualifié cherche remplacement ou place à l'année.
S'adresser par écrit s-chiffre P 8744 S, à Publicitas, Sion.

On cherche aide de buffet fille d'office

Bons gages.
Tél. (021) 6.91.65.

Dame de buffet sommelière femme de chambre privée

sont demandées au Buffet de la Gare, Fribourg.

A vendre FOIN

sur pied, chez Devanthéry « Au Bœufferant » s. Monthey.

On cherche FEMME DE CHAMBRE

Entrée de suite.
S'adr. Pension Mon Séjour, Salvan.

A vendre Berna Diesel 1945

40,6 CV., (moteur CT I D), basculant Wirz 3 côtés.
Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne-Malley. Tél. (021) 24.84.05.

A vendre F. B. W. 1940

29 CV., 4 cyl., 8 vitesses, 5 tonnes, basculant Wirz 3 côtés, moteur neuf.

Garage Ch. Guyot S. A., Lausanne-Malley. Tél. (021) 24.84.05.

Cherchons jeune FILLE

pour tous travaux de ménage. Entrée immédiate.

S'adr. Chenevier, Mousquines 6, Lausanne.

A vendre MACHINE A GLACE

avec armoire frigo, bon état, conservateur à glace, 960 l., dim. 135 x 75 cm., marque « Auto-frigor ». Prix à convenir. Adr. Pât. R. Calame, Ch. des Fleurettes 36, Lausanne. Tél. (021) 26.57.55.

CHERCHE HOME MONTAGNE

pour garçon étranger 12 ans, ayant d'autres enfants même âge parlant français. Bonne pension. Téléphoner Genève (022) 35.17.41.

On cherche en plaine ou préalpes, du 15. 7 au 15 8. 55,

appartement

de 1 ou 2 pièces (3 lits) cuisine.
Offres détaillées à Mme Bron, 35, rte de Berne, Lausanne.

On cherche, pour entrée immédiate, bonne fille d'office

Occasion d'apprendre le service.
Mme Robert, Bar du Lac, Montana. Tél. No 5.21.56.

On cherche de suite sommelière

pour Café du Simplon, Monthey.

CAMION 3 t.

Opel-Blitz, 18 CV., révisé, pont fixe, ridelles 3 m. 25, 7 pneus neufs, Fr. 3.300.—

D.K.W., camionnette, ridelles, Fr. 650.—
Peugeot 202 U, 47, 2 ponts, Fr. 2.200.—
Jules Tissot, Rolle.

A vendre vélo-moteur marque

START VICTORIA

modèle 55, roulé 1200 km., pour le prix de 580 fr., cause achat de moto. — S'adr. au tél. (026) 6.58.36 (heures repas).

Fromages

on expédie bon fromage gras à 5 fr. le kg., par 5 kg. frais et port compris.
S'adresser à la laiterie de Féchy (Vd).

Le jus de pommes



désaltère agréablement.
Sa teneur en sucre, en fructose et en sels minéraux en fait une boisson rafraîchissante idéale.

Jus de pommes de qualité:

Buchser | Guin | Busswiler

A enlever de suite, une moto Universal 580 cm³ OHV

neuve, modèle 1953, prix intéressant, ainsi qu'une moto TORNAX 250 neuve, 2 cylindres avec nouvelle suspension.
Garage R. Perazzi, Yens-sur-Morges. Tél. (021) 7.11.06.



RADIO PROGRAMME

Lundi 4 juillet 1955.

SOTTENS. — 7 h. Petite aubade à deux temps. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Bonjour en musique 7 h. 40 Fin. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 45 Vies intimes. 11 h. 55 Musique de chambre. 12 h. 15 Pages de Saint-Saëns et Massenet. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 De tout et de rien. 13 h. 05 Le catalogue des nouveautés. 13 h. 20 Le duo Viala. 13 h. 40 L'amour des trois Oranges. 14 h. Fin. 16 h. 30 A l'occasion des Promotions genevoises. 17 h. Pour les isolés. 17 h. 20 Musique de chambre. 17 h. 40 Musique du monde. 18 h. 15 Rendez-vous à Genève. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Mélodiana. 20 h. Prophètes sans bagage. 21 h. 20 Musique sans frontière. 22 h. 15 Barcelonnette. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Aux yeux de l'enfance. 23 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 30 Musique variée. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Chansons. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert. 13 h. 40 Le violoniste russe David Oistrach. 14 h. 15 Chants populaires. 14 h. 30 Arrêt. 16 h. 30 Disques. 17 h. 30 Pour les jeunes. 17 h. 50 Musique de chambre. 18 h. 40 La braderie de Bienne. 19 h. Chansons anciennes. 19 h. 30 Informations. 20 h. Ce que vous désirez. 22 h. 15 Informations. 22 h. 30 Chants populaires de F. Brahams. 23 h. Fin.

TELEVISION. — 20 h. 15 Mire. 20 h. 30 Télé-journal. 20 h. 45 Raymond Lambert. 21 h. 15 Coup d'œil sur les derniers Jeux olympiques. 22 h. Fin.

SOLI-laine vaut la peine ôte la peine sauve vos laines!

SOLI-laine

Cinéma

Jusqu'à mercredi 6
Réédition du passionnant drame en couleurs
Le Fantôme de l'Opéra
Dès jeudi 7
Un feu d'artifice d'esprit et de bonne humeur
Belle mentalité
avec Jean Richard

Jeudi 7 et vendredi 8
Le Fantôme de l'Opéra
Samedi 9 et dimanche 10
L'émouvante histoire d'une mère
La Pocharde
avec Pierre Brasseur

Télégramme MOTUL No 5. MOTUL CENTURY: L'huile à l'usage universel été comme hiver, pour moteurs Diesel comme à essence! MOTUL 1, 2 et 3. Motul 1 = SAE 10/20. Motul 2 = SAE 30/40. Motul 3 = SAE 50/60. MOTUL S. A., Cully/Lausanne.

Importante fabrique de blanc offre à jeune
REPRÉSENTANT
persévérant et présent bien, existence assurée

Candidat ayant de l'initiative et habitué à un travail consciencieux trouverait place stable avec fixe, provision et frais de voyages. Connaissance de la branche seront enseignées.
Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie sous chiffre P. 8790 S. à Publicitas, Sion.

N'attendez pas...
le dernier moment pour apporter vos annonces

Football Montreux restera en première ligue

Montreux n'a pas eu plus de chance contre Rapid de Lugano que contre Longeau. Les Vaudois ont été sévèrement battus par 6 buts à 1. Ainsi c'est le Rapid qui monte en ligue B avec le FC Longeau. L'accident de Genevaz, le puissant arrière, a enlevé toute confiance à la défense montreuillaise; on savait que celle-ci n'était pas imbattable, mais on attendait davantage des avants qui sont tous de bons manieurs de balle mais qui manquent parfois d'efficacité.

Pro Daro jouera contre Aigle

Le troisième match Red-Star - Pro-Daro est revenu aux Zurichois qui ont gagné de justesse par 2 buts à 1. Ainsi c'est Pro-Daro qui jouera le match de barrage contre le FC Aigle pour désigner le deuxième relégué. Rappelons que Helvétia (Berne) a battu Aigle 6 à 3 et que par conséquent la partie de dimanche sera décisive pour les Aiglons. Nous leur souhaitons d'ores et déjà bonne chance.

Hand-ball

Les championnats du monde se poursuivent en Allemagne. La Suisse s'est qualifiée pour le deuxième tour où elle fait partie d'un groupe qui apparaît comme nettement supérieur au deuxième (il y a 2 groupes de 4 équipes). En effet, notre équipe aura comme adversaires la Suède, tenante du titre, la Sarre, équipe redoutable puisqu'elle a battu une fois la Suède et la France. Opposée à la France pour son premier match de ce groupe, la Suisse a gagné nettement et nous espérons qu'elle parviendra à se qualifier pour le tour final.

Cyclisme

L'attention des sportifs se portait déjà vers le Tour de France qui commencera jeudi au Havre. Quelques épreuves ont eu lieu hier et méritent quelques commentaires.

Le Grand Prix du Locle se dispute sur un parcours très accidenté, consistant en une boucle à couvrir 7 fois. La lutte est vive chaque année et de grands noms figurent au palmarès.

Parmi les partants de l'épreuve d'hier figuraient quelques étrangers de renom comme Robic, Quentin, Laureti, Pasotti, Padovan et naturellement tous les principaux Suisses à l'exception de Clerici, Graf et Croci-Torti, ainsi qu'Huber, qui ne voulaient pas risquer un accident avant de partir pour le Havre. Une première échappée de 10 hommes groupait tous les favoris: Kubler, Koblet, Robic, etc.; elle semblait réussir, mais Robic et Koblet crevaient et les Luxembourgeois Morn et Schmitz étaient lâchés. Menant la chasse, Koblet revenait et, après jonction, c'était le calme complet jusqu'au démarrage de Padovan, bientôt imité par Pasotti, Schellenberg, Meili et Schmitz. Koblet creva une deuxième fois et abandonnait; victime du même sort, Robic l'imitait également. Ainsi disparaissaient deux des grands favoris. Les fugitifs avaient 45" d'avance sur le peloton amené par Kubler mais allaient perdre Schmitz. Toutefois, Pianezzi faisait un superbe effort et revenait en trombe dans le groupe de tête formé de Pasotti, Padovan, Meili et Schellenberg. Les cinq hommes n'étaient plus rejoints, à l'arrière Kubler se réservant visiblement pour jeudi. Au sprint Pasotti se montrait le plus rapide devant Padovan, Meili, Pianezzi et Schellenberg. A 1'16" se présentait le deuxième peloton et Jean Brun gagnait le sprint pour la 6e place devant Quentin, Kubler, Traxel, Schmitz, tandis que Rittener, Vaucher et d'autres coureurs étaient plus attardés. 21 hommes ont terminé la course. Soulignons la belle tenue des « Tour de France », Meili et Schellenberg et regrettons une fois encore la non sélection de Pianezzi qui est en belle forme.

Un beau duel Coppi-Bobet à Paris

Coppi et Bobet se rencontraient dimanche à Paris en match omnium comprenant une poursuite sur 4 km., une course derrière deryn, 1 km. contre la montre et une course vitesse. Le duel fut serré, les deux champions gagnant chacun deux manches. Coppi enleva la poursuite sur 4 km. en 5'17" 4, temps excellent, et le kilométrage contre la montre; Bobet s'adjugea les 5 km. derrière deryn et la vitesse. En cas d'égalité, la poursuite tranchant la suprématie, Coppi fut déclaré vainqueur.

En quelques lignes

La course Genève-Bourg-Genève, qui est très dure avec la montée de Bellegarde et de nombreux cols, a été remportée par le « Tricolore » Antonin Rolland qui a battu au sprint Polo, Bisilati et Conficoni. Rappelons que Rolland fait partie de l'équipe de France pour le Tour de France.

Le comité national a fait une première sélection des amateurs chargés de représenter la Suisse aux championnats du monde à Rome. Dix hommes ont déjà été retenus: Perrin, Flotron, Moresi, Winter, Brutsch, Frei, Muller, Richner, A. Schraner et H. Graf. Le champion suisse 1955 sera-t-il parmi eux? Nous le saurons le 17 juillet à Martigny.

Les Valaisans à la Fête fédérale de gymnastique

La Fête fédérale de gymnastique qui est l'une des plus grandioses manifestations du pays commencera les 9 et 10 juillet à Zurich par les épreuves féminines; elle se poursuivra les 15-16-17 juillet par les épreuves masculines et les concours de sections. Nous présentons spécialement cette manifestation dans le courant de la semaine. Pour l'instant nous dirons que 23 sections de notre canton iront à Zurich; les voici: Ardon, Bramois, Brigue, Chalais, Charraz, Chippis, Conthey, Fully, Gampel, Loèche, Martigny-Bourg, Martigny-Ville, Monthey, Naters, Riddes, St-Maurice, Saxon, Sierre, Sion, Stalden, Uvrier, Vernayaz, Viège. Il s'agit d'un bel effort qui mérite d'être souligné. Nous y reviendrons et donnerons le programme de travail de chacune des sections.

E. U.

Les 11^{es} championnats nationaux d'aviation sportive

(De notre envoyé spécial)

Ces 11es championnats nationaux d'aviation sportive se sont déroulés vendredi, samedi et dimanche 1, 2 et 3 juillet. C'est environ une centaine de pilotes venus de toutes les régions de la Suisse qui se sont affrontés en des joutes pacifiques. Organisés de mains de maître par un comité d'organisation à la hauteur de sa tâche et présidé avec énergie et compétence par M. François Dulex, ces championnats ont apporté tant aux pilotes qu'aux organisateurs et au public toute la satisfaction que chacun était en droit d'attendre. Vendredi, dès 13 h. 30, il y eut le rapport des pilotes, suivi à 14 heures et continué le lendemain matin par les concours d'atterrissages de précision. Si ces épreuves ne sont pas très spectaculaires et intéressent difficilement les profanes, les pilotes les ont suivies avec enthousiasme. Le vainqueur de cette épreuve fut M. l'abbé Portmann, vicaire d'Oberdorf, dans le canton de Soleure. Les atterrissages qu'il a effectués durant ces épreuves étaient, paraît-il, d'une grande précision. M. l'abbé Portmann fait de l'aviation depuis 10 ans environ. Depuis six ans, il est moniteur et a instruit environ 15 pilotes. Il a piloté déjà 25 types différents d'appareils, a survolé l'Europe entière. C'est en voyant l'intérêt que portait à l'aviation la jeunesse dont il s'occupait que M. l'abbé Portmann s'est intéressé à cette question. Pris dans l'engrenage il a continué et cite avec simplicité et modestie toutes les joies qu'il en a retiré et qu'il a pu ensuite communiquer à ses jeunes. Son jour hebdomadaire de congé, il le consacre à l'aviation et uniquement ce jour. Après ces épreuves d'atterrissage de précision, il y eut le concours de régularité par équipe. Avant de décoller, le chef d'équipe annonce le trajet élaboré et le temps prévu pour le parcourir. Sur deux points du parcours, il doit lire une inscription sur le sol et pour le faire n'a droit qu'à faire un tour au-dessus de l'inscription. Celui qui aura lu les inscriptions et qui aura terminé le parcours dans le temps le plus proche de celui prévu est proclamé vainqueur. Disons que durant ces deux premiers jours, le temps fut au beau fixe, encore qu'il fallut regretter le courant un peu fort du vendredi.

Apéritif à la Majorie

Samedi soir, à 18 h. 30, tous les participants à ces championnats étaient aimablement invités à la Majorie pour y prendre l'apéritif offert par le Conseil d'Etat du canton du Valais. Nous avons noté la présence de M. le conseiller d'Etat Lampert, accompagné par le vice-chancelier, M. Squaratti. Etaient encore présents MM. le colonel-brigadier Bachofner, commandant de l'aviation militaire, Dr Wilhelm Ebener, juge cantonal, René Thiébaud, chef de la police aérienne, Joseph Volken, membre d'honneur de la section valaisanne de l'AéCS, Walo Hörning, président de la Commission sportive de l'Aéro-Club suisse, Albert Fischer, ingénieur en chef du service de la sécurité aérienne à l'aéroport de Kloten, Alphonse Kammacher, président de la commission de vol à moteur et de tourisme de l'AéCS, Alexis de Courten, président du Touring Club, Guy de Weck, commandant de la place d'armes de Sion et Mme, Cachin, directeur de l'OPAV, capitaine Henchoz, commandant des aérodromes militaires de Sion et Mme, etc., etc. M. Dulex, président du comité d'organisation, salua toutes les personnes présentes et remercia l'Etat du Valais pour sa charmante hospitalité. Puis M. Lampert souhaita la bienvenue à tous ces pilotes.

Raclette au Relais du Manoir à Sierre

Après l'apéritif, un car amena les personnes qui ne possèdent pas d'auto, à Sierre, pour y déguster une raclette, précédée de viande séchée et de jambon. La bonne humeur fut de la partie tout au long de la soirée. La Chanson du Rhône, de Sierre,

sous la conduite experte de M. Daettwyler, chanta quelques chants qui furent très applaudis. Présentée par son directeur, ce Chœur fit une très grande impression. M. Dulex, qui fut un major de table à la hauteur de sa tâche, salua toutes les personnes présentes et donna connaissance des diverses personnalités qui s'étaient faites excusées. Qu'on nous permette de ne pas toutes les citer, ce qui serait trop long, et qu'il nous soit permis de ne mentionner que M. Joseph Maixit, président du Grand Conseil valaisan, des divers conseillers d'Etat, du Dr Markus Burkard, directeur de l'Office fédéral de l'Air, etc., etc.

Dimanche après-midi

Il y avait foule dimanche après-midi pour assister aux démonstrations d'acrobatie par nos as tant civils que militaires. La démonstration qui fit le plus d'impression fut celle faite par le capitaine Burlet, chef des aérodromes militaires de Sion, sur un « Vampire ». Puis ce fut la démonstration d'acrobatie sur planeur faite par M. Muller, moniteur de vol à voile de Lausanne. Si le temps ne fut pas trop clément, il n'en demeura pas moins que tous les spectateurs s'en allèrent heureux et contents. Nous avons noté la présence de Mgr Nestor Adam, qui s'intéressait de très près à l'exposition du « Vampire » et du « Venon ». Il était accompagné de M. le Rd Curé Brunner, curé de la Cathédrale. M. Guillaume de Kalbermatten, président de la section valaisanne de l'AéCS, avait, lui aussi, tenu à montrer tout l'intérêt qu'il porte au progrès de l'aviation.

Nous donnons ci-dessous tous les résultats de ces joutes sportives, de même que le palmarès y afférant. Qu'il nous soit permis, pour terminer, de remercier M. François Dulex, président du comité d'organisation, M. Jean Gessler, chef de la section presse et propagande et M. Walty Triverio, caissier, pour toute l'amabilité qu'ils montrèrent durant ces trois journées et tout l'empressement qu'ils mirent à nous faciliter notre tâche.

Vols d'acrobatie

Dimanche matin eurent lieu les vols d'acrobatie. Trois catégories départagent les concurrents, soit la catégorie A, qui ne comprend que les débutants, la B, ceux qui pratiquent le vol depuis 3 ans au moins et la C, qui comprend tous les professionnels et les moniteurs. Chaque participant avait à faire une série de figures imposées, puis ensuite des figures à choix. C'est impressionnant de suivre l'évolution de ces appareils exécutant, qui des loopings, des tonneaux des divers côtés, des renversements, des cercles, des vols en couteau, des passages sur le dos, des Immelman, etc.

L'après-midi, il y eut alors des vols de démonstration, des concours d'acrobatie militaire et professionnel, des acrobaties en planeur, etc., etc., de quoi enthousiasmer la foule nombreuse qui suivait ces évolutions. Notons encore que samedi après-midi, un capitaine suédois fit une démonstration de vol avec un appareil « Sabre air ». Ce fut étourdissant. Le public put aussi visiter deux appareils, mis à cet effet au bord du champ d'aviation, soit un « Vampire » et un « Venon ».

Pendant que les acrobaties se multipliaient, dans le ciel séduisant, une exposition d'avions miniatures pouvait être visitée par les curieux. Diverses de ces avions miniatures furent mis en marche pour la grande joie, soit des enfants, soit des grandes personnes.

Ces 11es championnats furent une grande réussite et tous ceux qui y participèrent, soit comme pilotes, soit comme spectateurs, en furent enchantés. Il convient de féliciter les organisateurs, la section du Valais, soit la Gendarmerie cantonale, qui, aidée par la police municipale et par les agents de la Sécurité, eurent un service d'ordre impeccable.

Après M. Dulex, M. le conseiller d'Etat Lampert adressa quelques paroles à l'assis-

tance. Il dit combien déjà tout jeune, il fut pris par l'aviation et combien encore actuellement il met toutes ses forces au service de ce sport qui ne forme que des hommes de valeur ayant du caractère et de la volonté. C'est ensuite à M. Elie Zwissig, président de Sierre, de venir apporter le salut de la population sieroise à toutes les personnes présentes. Notons encore que M. Roger Bonvin, président de la ville de Sion, et M. André de Quay, vice-président, participèrent au souper.

Championnat de vol de précision

- Berne II. (Pilotes: Heimsch, Saegesser, Kaesermann), (Observateurs: Roth, Strahm, Mme Kaesermann). Pénalisations: 76.
- Berne I. (Lang Moser Rufer), (Tschumi, Stalder, Imhof). 97.
- Valais II. (D'Allèves, Deslarzes, Martignoni), (Dubuis, Revaz, Walpen). 160.
- Fribourg. (de Sybourg, Monod, Progin), (Brühlhardt, Berchier, Hefti). 252.
- Bâle. (Bitterlin, Meyer, Lippold), (Müller, Klemm, Müller W.). 300.
- Valais I. (Geiger, Jacquerot, Meyer), (Stutz, Wuhmann, de Werra). 921.

Championnat de vol d'acrobatie

CATEGORIE A (débutants):

- Ott Edwin, Zurich; 2. Waldis Hans, Zurich; 3. Koehrer Hermann, Zurich; 4. Dr Scotoni Eric, Zurich.

CATEGORIE B (pilotes sportifs):

- Martin Hans, Zurich; 2. Thomas Albert, Lausanne; 3. Hugli Fritz, Berne; 4. Frefel Adolf, Zurich; 5. Huggenberger Walter, Zurich.

CATEGORIE C (pilotes militaires et professionnels):

- Ruesch Albert, Zurich; 2. Vogel Ruppert, Basel; 3. Kammermann Heinrich, Berne; 4. Sagne Edouard, Zurich; 5. Saegesser Willy, Berne.

Garden Golf

Grand succès des championnats suisses à Montana

Quatre équipes se sont alignées pour disputer le titre de champion et pour obtenir le magnifique challenge en compétition que détenait Genève.

La lutte sur les parcours intéressants de Montana fut après du commencement à la fin. Champéry se signalait de suite par une belle régularité mais sa force résidait dans le jeu calme et précis de ses trois demis, qui devait lui assurer la première place au soir du premier jour déjà, et qui devait leur procurer le titre.

Si nous jetons un coup d'œil sur la forme des équipes, nous constatons ce qui suit:

Champéry:

Mmes Zimmermann Marguerite; Defogo Eva; Barman Jos.; MM. Avanthey René, Berra Issac, Jex-Collet Roger, Truffer Marcel et Juillard Bernard.

La régularité est à l'ordre du jour dans cette formation et aussi la camaraderie. Malgré l'absence de quelques titulaires habituels, Champéry a très bien joué. Les dames se sont spécialement signalées, réussissant des résultats très intéressants sur plusieurs parcours. La seule défaite n'est consommée que par la perte de deux points, ce qui n'est pratiquement presque rien. Félicitations à cette sympathique équipe et... à bientôt, à Champéry pour la revanche!

Lausanne:

Mme Jenny Madeleine et Andrée, Barman Raymond; MM. Blatter Jo, Rossier Roger, Seradais Léon et Léandre et taprés n'ayant perdu que d'un seul point face à Genève l'équipe a battu Montana de six points et Champéry de deux points. Donc, toujours des résultats serrés. M. Seradais s'est montré le meilleur.

Genève:

Mme Bron Denise, Duproz Huguette; MM. Bron Albert, Châtelain Rolf, Mulheim Edouard, Fourou Jean-Jacques et Lilla Jacques.

L'équipe, tenante du titre, est déçue de son classement. Elle fit de belles choses, en particulier Mulheim, qui est premier à l'individuel, mais elle totalise aussi certains résultats moins bon de 50 et 49.

Montana:

Mme Reuggli Alice, Barras Gilberte, Vieux Elina; MM. Renggli Rémy et Vital, Léonard René, Jerber Fritz et Jerrin Jean-Pierre.

Ce fut une déception non pas pour le résultat obtenu, tous satisfaisants, mais pour le rang. Et cela tient à très peu de choses. Tout d'abord nous espérons un meilleur classement car la compétition se jouait à Montana. Mais là, les quelques petits points perdus ici et là pesèrent finalement dans la balance et Montana ne doit son dernier rang qu'à quelques points.

Si le classement de l'équipe n'est pas ce que l'on attendait, l'organisation fut, en tous points, parfaite. Le club mérite toutes les félicitations pour la belle harmonie apportée à ces concours. Tout marcha pour le mieux et les participants furent unanimes à le déclarer. C'est la meilleure preuve de la réussite.

Herce.

Classement

- Champéry, 3 m., 4 pts, 1010; 2. Lausanne, 3 m., 4 pts, 1022; 3. Genève, 3 m., 4 pts, 1024; 4. Montana, 3 m., 0 pt, 1030.

Individuels:

- Mulheim Edouard, Genève, 115 pts; 2. Mme Defago Eva, Champéry, 118 pts; 3. Seradais Léandre, Lausanne, 120 pts, Avanthey René, Champéry, 120 pts, Renggli Rémy, Montana, 120 pts; 6. Truffer Marcel, Champéry, 121 pts; 7. Blatter Jo, Lausanne, 122 pts, Juillard Bernard, Champéry, 122 pts; 9. Seradais Cléon, Lausanne, 123 pts; 10. Léonard René, Montana, 124 pts; 11. Zuinemann Marguerite, Champéry, 125 pts, Renggli Vital, Montana, 125 pts.

Résultats:

Champéry-Montana	345-350
Genève-Lausanne	355-356
Lausanne-Montana	334-340
Champéry-Genève	331-337
Genève-Montana	332-340
Lausanne-Champéry	332-334

Fidèle au rendez-vous



C'est Mlle A. Köppel, Carouge, Genève, que le tirage au sort a favorisé ce mois pour l'attribution du scooter VESPA offert par le fameux vermouthe MANZIOLI Jubilé. Nous vous rappelons que c'est chaque mois que

MANZIOLI offre un scooter et que la réponse juste pour le mois de juin était: 4454 mètres (Gniffetti Mt-Rose).

Attention... pour juillet, la question posée est la suivante:

Quel sera le COUREUR SUISSE le mieux classé au Tour de France cycliste 1955?

Vous pourrez suivre régulièrement dans nos chroniques LE FILM DES GRANDES ETAPES DU TOUR DE FRANCE 1955

Cyclisme

Au Français René Urbain le Grand Critérium international de Porrentruy

Samedi soir, devant 2,500 spectateurs, s'est couru à Porrentruy le Critérium international pour amateurs A, organisé par le Vélo-Club « Les Amis » de Porrentruy.

Cette course a permis une nouvelle fois de mettre en vedettes des noms fort connus comme Perrin et Flotron.

Elle se déroulait sur 89 kilomètres.

Dès le départ l'allure est très rapide et l'on note de nombreuses échappées notamment des deux coureurs cités plus haut, de Kaiser, etc. Mais tout rentre dans l'ordre.

Au 40e tour, certains coureurs sont déjà doublés, tels Hutmacher et Froidevaux.

Au 70e tour, Perrin et Flotron partent seuls. On croit déjà à leur victoire finale quand surgissent à la dernière minute dix hommes qui rejoignent les fuyards après une magnifique poursuite.

Au sprint, le Français René Urbain règle tous ses camarades.

Classement : 1. Urbain ; 2. Perrin, Genève ; 3. Flotron, Zurich ; 4. Arnold Werner, Bâle, etc...

L.

Cours de natation

L'Instruction préparatoire, dans son souci de développer les sports les plus bienfaisants, n'oublie pas d'encourager la pratique de la natation.

La jeunesse valaisanne reste encore trop à l'écart de ce sport ; elle n'utilise que partiellement les possibilités qui sont offertes par les piscines, étangs et lacs de montagne. Au lieu de chercher à maîtriser l'élément liquide en apprenant à nager, on voit trop souvent des jeunes, au risque de leur vie, patauger dans l'eau.

Notre école fédérale de sport forme des moniteurs de natation dans ces cours d'une semaine. Les candidats doivent savoir nager. Ils peuvent s'inscrire auprès de l'Office cantonal I. P. pour suivre le prochain cours qui aura lieu à Macolin du 25 au 30 juillet 1955.

NOUVELLES LOCALES

CHRONIQUE DE SIERRE

Pour la nouvelle école secondaire

La Municipalité de Sierre nous a aimablement conviés à une petite séance de presse à l'occasion de l'exposition des travaux des élèves des écoles secondaires.

Nous nous permettons d'ouvrir ici une parenthèse pour souligner l'excellente habitude qu'ont prise nos autorités de convier les journalistes sierrois à chaque manifestation importante. C'est avec plaisir que nous répondons toujours à ces invitations et nous remercions ceux qui savent faciliter notre tâche et, au besoin, l'agréments.

Nous avons ainsi visité l'exposition des travaux d'élèves. Il y a de tout, du dessin au petit meuble mais nous avons spécialement remarqué la bienfaisance de toutes ces œuvres. Chaque chose est travaillée avec soin.

Mais c'est surtout pour soulever le problème de la nouvelle école secondaire que cette exposition est mise sur pied. Il n'est pas besoin de souligner ici l'importance d'une telle classe ni d'en énumérer tous les avantages. Situons d'abord les faits : Sierre possède des classes secondaires depuis quelques années mais si les maîtres sont excellents nous ne pouvons pas en dire autant des locaux. C'est la raison pour laquelle un concours a été ouvert chez les architectes, concours gagné par M. Cigenheer de Sierre dont le projet a été retenu. Un emprunt spécial de 800,000 francs a déjà été voté par l'assemblée primaire. Mais cette somme ne suffit pas car le projet adopté coûtera plus cher. D'autre part, l'Etat ne pourra pas allouer, pour l'instant, un subside pour la construction complète. Cela a amené la commission, présidée par M. Salzman, vice-président, à réduire le projet et à ne construire qu'une partie des bâtiments, le solde suivra plus tard. Cette solution permet de toucher un subside de l'Etat assez ra-

pidement. Elle porte le coût de la construction à 1,200,000 francs. Mais si elle devient meilleur marché pour l'instant, le solde du bâtiment coûtera plus cher lorsqu'il faudra le réaliser.

La prochaine assemblée primaire devra se prononcer sur une augmentation d'emprunt à cet effet.

Nos tambours en balade

Les fifres et tambours de Sierre se sont rendus à Travers pour la fête des tambours. Ils y remportèrent un joli succès.

A Moiry

Les ouvriers du barrage de Moiry ont eu la visite de deux ensembles choraux sierrois.

Ce fut tout d'abord le Jodler Club qui donna un concert à la cantine au repas de midi.

Puis, hier, dimanche, le Chœur Mixte de la chapelle de St-Ginier a chanté la messe et a passé la journée près du barrage en construction.

Les ouvriers se sont montrés enchantés de ces intermèdes à leur rude labeur.

CHRONIQUE DE SION

A l'Institut de commerce de Sion

Après les écoles de la ville, après le Collège et le Conservatoire, après l'Ecole des Beaux Arts, c'est au tour de l'Institut de Commerce de terminer officiellement l'année scolaire. Un certain nombre d'élèves s'étaient présentés aux examens du diplôme.

Le jury se composait de MM. Louis Allet, Dr Maurice Bovier, Me Henri Fragnière, greffier du Tribunal cantonal, Dr Louis de Riedmatten, avocat et M. René Pellet, professeur au Collège de Sion.

Voici le palmarès :

Diplôme de commerce avec mention « Très bien » : Yvonne Grand, La Souste ; Roland Déglon, Sion ; Eva Métrailler, Baar-Nendaz ; René Bornet, Bramois ; Doris Pfammatter, Brigue ; Franziska Studer, Viège.

Mention bien : Gisèle Dirren, Martigny-Ville ; Nicole Darbellay, Martigny-Ville ; Jacqueline Kuonen, Viège ; Laurence Coupy, Savièse ; Madeleine Cleusix, Leytron ; Albert Bender, Fully ; Gérard Bender, Fully ; Solange Roduit, Fully ; Christiane Micheloud, Sion ; Francis Sierro, Hérens ; Solange Michelod, Leytron ; Annie Clivaz, Montana ; Berthy Mayor, Bramois ; Franziska Della Bianca, Viège ; Ulrich Nicole, Martigny-Ville ; Raymond Walpen, Bramois ; Géraldine Bonvin, Arbaz ; Sonja Wyden, Brigue ; Marino Agassiz, Sierre ; Philippe Robyr, Montana ; Marianne Mariéthoz, Nendaz ; Jacqueline Vogel, Sion ; Waldomir Sarbach, St-Nicolas.

Certificat d'études commerciales : Gilbert Devayes, Leytron ; Marie-Jeanne Fournier, Sion ; Marie-Claire Tavernier, Sion ; Lydia Charbonnet, Nendaz ; Théo Crittin, Chamoson ; Marie-Françoise Imboden, Sion ; Luc Mabillard, Grimisuat ; Norbert Bellwald, Gampel ; Martin Jaeger, Tourtemagne ; Gérard Sierro, Prolins ; René Dayer, Hérens ; Anton Jientziner, Brigue.

Prix d'allemand : Gisèle Dirren, Martigny-Ville ; Doris Pfammatter, Brigue.

Prix de comptabilité : Sierro Francis, Hérens ; Roland Déglon, Sion.

Prix de sténographie : Nicole Darbellay, Martigny ; Laurence Coupy, Savièse.

Prix de dactylographie : Christiane Micheloud, Sion ; Eva Métrailler, Nendaz.

Prix de français : Yvonne Grand, La Souste ; Géraldine Bonvin, Arbaz.

Prix d'arithmétique : Solange Roduit, Fully ; Gérard Bender, Fully.

Prix d'application : René Bornet, Bramois ; Annie Clivaz, Montana ; Franziska Della Bianca, Viège ; Berthy Mayor, Bramois ; Solange Michelod, Leytron ; Madeleine Cleusix, Leytron ; Ulrich Nicole, Martigny-Ville.

A ces jeunes qui se trouvent maintenant au seuil de la vie pratique, nous souhaitons bonne chance et heureuse carrière.

Les nouveaux cours commerciaux de 6 et 9 mois commencent jeudi 8 septembre.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la Direction : M. Dr Alexandre Théler, Professeur, Château de Romont, Romont (Frib.).

La maîtrise fédérale dans les professions de menuisier et ébéniste

La formation professionnelle vise à inculquer les connaissances dont l'élément qualifié a besoin pour pouvoir remplir avec succès sa mission dans l'économie nationale.

Développer cette formation et encourager la perfectionnement professionnel après l'apprentissage, c'est contribuer à améliorer sans cesse le travail de qualité, notre patrimoine le plus précieux.

C'est à quoi tendent les examens fédéraux de maîtrise en apportant aux intéressés, par la préparation qu'ils exigent, des connaissances professionnelles et commerciales indispensables pour une exécution technique et esthétique parfaite des travaux et pour la gestion de l'entreprise.

Les professions du bois ont la volonté de rester à la hauteur du progrès et de nombreux jeunes professionnels se perfectionnent chaque année et viennent ensuite af-

fronter les examens supérieurs pour apporter la preuve qu'ils possèdent les qualités requises dans toutes les disciplines du métier.

Genève a ainsi vu se dérouler, du 21 au 29 juin 1955, dans les locaux de son Ecole des Arts et Métiers, une session de maîtrise pour menuisiers et ébénistes.

Organisés à la demande de l'Etat, par la Fédération romande des maîtres menuisiers, ébénistes, fabricants de meubles et sa section de Genève, l'Association genevoise des Entrepreneurs de charpente, menuiserie et parqueterie, ces examens ont été un plein succès puisqu'ils réunirent 16 candidats, soit 12 menuisiers et 4 ébénistes.

Quatorze d'entre eux ont obtenu le diplôme fédéral qui leur donne le droit de porter le titre de maître et à s'en servir publiquement. Citons les Valaisans qui l'ont obtenu : **Menuisiers :** Caille Meinrad, Rarogne (Vs) ; Deleze André, Haute-Nendaz (Vs).

Nos plus vives félicitations vont aux nouveaux maîtres à qui nous souhaitons une carrière heureuse et féconde.

Nendaz

† Barthélemy Gillioz

Nous apprenons le décès survenu à l'Hôpital de Sion, après une longue maladie, à l'âge de 83 ans, de M. Barthélemy Gillioz, de Nendaz, père de M. l'abbé Gabriel Gillioz, professeur à Sion.

Le défunt peut être cité en exemple à ses concitoyens.

Nous présentons à toute sa famille et en particulier à M. l'abbé Gillioz nos sincères condoléances.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à Fey (Nendaz), à 9 heures 30.

Le coin du patois

Istoire en patué de Trétoren

L'istiore ke vèzé vo conta sé passayé à Trétoren penden la déarre guéra. Cen laré en trenté neu. Penden le mâ de séptembro, layavé den le veladze le bataiyon dou çen tré.

Den sè batayon, layavé dé seuda de l'élite, de la landvé et de la landsturm. Preu surô po po kemanda sé compagni, layavé dé capitaino de tien sarté d'adzo, kemen lou zomo. Tzacon de tati refehèché volavé ke lou sin sayan lou mélieu seuda dé tui.

Sé de l'élite desavé ke lou sin l'avan poire de ren, ke laran ple vi, parce ke laran ple dzouvuenc. Sé de la landvé volavé mè lou sin sayan onco lou mélieu, parce ke laran mio entraînaou et ke l'avan l'amou de la patrie, pa kemen tieu ravuatin de l'élite.

L'atro ke kemandavé la landsturm, volavé lou sin coradgieu. Cen, parce ke di pè na karantina d'an, lou zomo lan min de poire, savé à pou prè tui mariou. Avué cen ke laya pa fauta de lou kemenda. Se dzamai l'étrandgié couidi venin vèr no, sa surô ke son lou premié à lou tzaffié de pèr entie. On peu conta sa yeu.

Kemen volavan tui ava razon, mou capitaino lan volu fairé na gadzure po vè lou kin laran ple coradgieu.

En éffé, lan gadgia ven fran. Cen la bin dzoya. En même ten, passon devan la pinte tré seuda. On laré de l'élite, on de la landvé et l'atro de la landsturm.

Mou tré capitaino inviton tieu tré seuda à venin baré on varo avué yeu. Tieusse se lan itau bin daca, mé lan itau de se vè invita pè l'é capitaino, deu momen ke tieu tipe amon mè baré permié yeu. Cen me demando porkié. Kan lan zu cotèrdgia na vuarba, le capitaino de l'élite trai fueu son pistolé et tiré on kou dezo la trabla.

Son seuda preu vi, su la groussa poire, seuté fueu pe la fenêtra. Sé de la landvé ke laré pa te ta fai asse lèstro, la tepara pu atrapa la parta, et cen de tire. A... a... se vo lussa yeu ala. Si de la landsturm, la bravo sobrau entie, bin asston, sen beudgié.

Si kou se, le capitaino ke kemandavé la landsturm, la pié itau aize. Di é zatro, vo vadé vora ke lé mè ke yavo razon. Lé onco lou yeu ke son loup coradgieu. Le min na pa beudgia. Cen fai, ke su cen me muzo ki gania ma gadzure. Vo zala tui dou me vèrza lou ven fran ke nen gadgia.

Mon seuda de la landsturm, kan la zu avui cen, yeu di... et à mè, vo me balié vuéro. Parce ke voi preu vo dré, sa contren d'ala tchandgié de... ni pa zu le ten de me cardré asse vito ka lou zatro.

I.R.

reconnues efficaces auraient pu exercer leur action curative.

Certes il faudra de nombreuses recherches encore avant que l'on puisse assurer la guérison de tous les cancéreux. Chaque difficulté à résoudre demande en effet des mois et des années d'expériences et d'observations avant que l'on ait le droit de tirer la moindre conclusion. Mais il ne faut pas attendre en se croisant les bras ce temps heureux où il n'y aura peut-être plus de problèmes du cancer. Notre tâche à tous est de contribuer au dépistage du mal et à son traitement aussi précoce que possible ; ce sont là les seules conditions d'une guérison durable.

La Ligue suisse contre le cancer.

« Pour la protection de la jeunesse »

Brochure de Mte Emmy Moor ; publiée par la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) aux éditions de la Librairie Coopérative à Zurich. Prix Fr. 1.80.-

Cette étude de la journaliste et chroniqueur des tribunaux bien connue, constitue une contribution importante dans la lutte contre la mauvaise littérature et les distractions malsaines.

L'auteur traite de façon approfondie les soucis et les problèmes de la jeunesse actuelle et sa mise en danger par les lectures malsaines et les distractions de mauvais goût. Ce qui rend cette brochure particulièrement précieuse, c'est le fait qu'elle indique les voies devant permettre de sortir de cette crise de l'esprit.

La brochure en question n'est pas destinée seulement aux éducateurs de la jeunesse. Elle constitue aussi un manuel extrêmement instructif pour tous ceux qui ne sont pas indifférents aux problèmes et aux soucis de la génération montante.

La brochure « Pour la protection de la jeunesse » est illustrée par neuf excellents dessins de René Gilsi.

Collisions en série

Monthey

Au Carrefour Bel-Air, une VW portant plaques vaudoises 30116 est entrée en collision avec le pont arrière d'une camionnette qui le précédait. Ce dernier véhicule avait dû lui-même stopper brusquement ayant été gêné par une autre auto qui débouchait de l'avenue de la Gare. La camionnette est la propriété de M. Bugnat, de Monthey. Dégâts matériels.

Collombey

Alors qu'une Studebaecker stationnait en face du Café des Colombes, à Collombey, lorsque survint, venant de Muraz, une petite Renault portant plaques BE 53645.

Cette dernière voiture dérapa sur la chaussée humide, fit deux ou trois tours sur elle-même, emboutit la voiture en stationnement — qui fut déplacée contre un mur — et finit sa course renversée sur le côté.

Par bonheur, dans ce spectaculaire accident on ne signale pas de blessé parmi les quatre occupants de la Renault.

Grosse casse aux deux véhicules.

Choëx

(Cg.) — Samedi dernier, vers 14 heures 45, M. Werner Burri, garde-forestier, domicilié à Biberist (Soleure), au volant de sa Land-Rover, descendait la route des Giettes.

Arrivé au contour, en face du Café Berra, M. Burri se trouva subitement en face d'une Simca conduite par M. Georges Bellon, chauffeur de taxi, à Monthey. La collision ne put être évitée.

Pas de blessé mais gros dégâts aux deux véhicules qui ont été remorqués dans un garage de la ville.

La gendarmerie cantonale a procédé aux constatations légales.

Dérapage à Evionnaz

Une puissante voiture vaudoise appartenant à un garage de Lausanne descendait la côte d'Evionnaz en direction de Martigny. La route, bien qu'améliorée, reste toujours dangereuse à cet endroit surtout lorsqu'elle est mouillée.

Voulant freiner, le conducteur occasionna un dérapage et ne fut plus maître du véhicule qui alla s'aplatir contre une boute-roue, capota, tourna une fois complètement avant de retomber sur ses quatre roues en piteux état. Par bonheur, les cinq occupants n'ont eu que quelques égratignures et ont pu regagner Lausanne avec des amis de passage.

BIBLIOPHIE

La connaissance du cancer

est une nécessité pour chacun si l'on veut arriver à dépister le mal assez tôt pour le soigner et le guérir. Le médecin doit à son art et à sa science de connaître les symptômes. C'est lui et non le « guérisseur » qui doit être consulté au moindre signe suspect, car si l'on perd son temps à essayer ces drogues aux pouvoirs miraculeux qui sont constamment lancés sur le marché des dupes, on risque de laisser passer le seul moment favorable où les thérapeutiques actives et



+

Madame Veuve Marie CRETOL-REY, à Sierre ; Madame Alexine CRETOL et ses enfants, à Lausanne ; Madame et Monsieur Joseph TAPPAREL-CRETOL et leurs enfants, à Montana ; Madame et Monsieur Jean ROCHAT-CRETOL et leur fils, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean CRETOL-TORRENT et leurs enfants, à Sierre ; Monsieur et Madame Jacques CRETOL-POULY, à Genève ; Monsieur Georges CRETOL, à Zurich ; ainsi que les familles parentes et alliées CRETOL, PRALONG, BARRAS, ROBYR, REY, MITAZ, MOUNIR, FLOREY, BERCLAZ, CLIVAZ, HEYMOZ et MAYOR, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Alexis CRETOL retraité S.-M.-C.

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé dans sa 66e année, après une longue maladie courageusement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, mardi 5 juillet 1955, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : Rue des Alpes 6, à 9 heures 45.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.

GRANDE DIXENCE S. A.

cherche pour son chantier du barrage

techniciens génie civil expérimentés

ayant plusieurs années de pratique.

Entrée en fonctions à convenir, le plus vite possible.

Faire offres avec références et prétentions de salaire à la Direction de Grande Dixence S. A., 45, Avenue de la Gare, à Lausanne.

Terrible drame à la Dixence Un radeau chavire Un mort

(Inf. part.) Un drame rapide qui a causé la mort d'un jeune homme, très honorablement connu à Vétroz, est arrivé, dimanche matin, sur le lac de la Grande Dixence, au fond de la Vallée des Dix.

Trois ouvriers d'un des nombreux chantiers de l'Entreprise s'étaient installés sur un radeau en vue de faire une promenade sur le lac.

Que s'est-il passé ?

L'enquête ouverte nous le dira.

Toujours est-il que l'embarcation chavira et que les trois occupants furent précipités à l'eau. Deux d'entre eux réussirent à gagner la rive, tandis que le troisième coula à pic et se noya.

A l'heure actuelle, on n'a pas encore retrouvé son corps.

Il s'agit de M. Gaspard Fumeaux, âgé de 17 ans.

On compatit à l'immense douleur de la famille si tragiquement endeuillée.

Salins

Moto contre auto

(Inf. part.) — Hier, une collision s'est produite à Turin (Salines) entre une auto et une moto.

Les deux motocyclistes, MM. Marc et Roger Fragnières de Veysnaz, ont été relevés blessés et transportés à l'hôpital régional.

L'un souffre d'une jambe cassée et son frère de fortes plaies à la tête et de nombreuses contusions.

La police cantonale s'est rendue sur les lieux aux fins d'enquête.

Un geste très apprécié

(Inf. part.) La direction des usines de la Lonza a décidé d'allouer une somme de CINQUANTE MILLE FRANCS pour la restauration du Château Stockhalper à Brigue.

Un motocycliste tué à Bex

AIGLE, 4 juillet. (Ag.) — M. Luciano Paoletti, 25 ans, manœuvre aux chantiers du Mauvoisin, en Valais, Italien, roulant à motocyclette dimanche, s'est jeté contre une automobile qui lui avait coupé la route. Il a succombé à l'hôpital d'Aigle dimanche soir.

Après le vol de 100,000 francs dans une banque de Zurich

ZURICH, 3 juillet. (Ag.) — Au cours d'une conférence de presse, le procureur de district a donné les renseignements suivants sur la tournure prise par l'enquête sur le vol de 100 000 francs commis dans une banque de Zurich.

Plusieurs témoins s'annoncèrent à la police à la suite des articles parus dans la presse au sujet du vol. Le premier témoin, un juriste travaillant dans le commerce, déclara qu'il se trouvait au même guichet, à côté de la victime du vol, tandis que le nommé Carrol était à droite. Le fondé de pouvoir, victime du vol, et l'employé du guichet avaient affirmé qu'il ne se trouvait personne à proximité du guichet. Le témoin prétend, en revanche, qu'il a remarqué un homme et une femme non loin de là. Le signallement donné par le juriste correspond en tous points avec celui fourni par un deuxième témoin, un ouvrier venant de la rue de la gare qui vit l'homme et la femme sur le trottoir devant la banque. Ce deuxième témoin vit un homme se joindre au couple auquel il remit quelque chose, puis le trio se mêla parmi la foule de la rue de la gare. D'après la langue qu'ils parlaient, il devait s'agir d'étrangers, vraisemblablement de ressortissants d'un pays balkanique. A la suite de ces témoignages, la police abandonna ses recherches du côté du nommé Carrol. Les relations d'affaires de ce dernier à Zurich ont également pu être éclaircies de façon positive en sa faveur.

Déclaration du colonel Nasser

La révolution n'est pas terminée

LE CAIRE, 3 juillet. (Ag.) — La révolution égyptienne n'est pas terminée et « le régime révolutionnaire continuera jusqu'à ce qu'il ait terminé sa mission, qui est de créer une démocratie socialiste dans laquelle il n'y aurait pas de lutte de classes et dans laquelle aussi une minorité ne pourrait pas imposer sa loi à la majorité ni une classe particulière s'enrichir aux dépens d'une autre », a déclaré dimanche le lieutenant-colonel Gamal Nasser, président du Conseil égyptien.

Dans un discours prononcé à un meeting populaire tenu à Sohag, en Haute-Egypte, le colonel Nasser a déclaré qu'il suffisait à la révolution d'avoir créé un pareil système, mais « qu'elle devrait établir de très solides garanties contre tout retour possible de la réaction ».

D'après les milieux informés, le président du Conseil répondait ainsi aux rumeurs suivant lesquelles l'Egypte reviendrait rapidement à un régime parlementaire complet dans lequel d'anciens partis politiques pourraient reprendre leurs activités.

Dernière Heure

Arrivée d'une délégation soviétique à Genève

GENEVE, 3 juillet. (Ag.) — Par un avion parti dimanche matin de Moscou, ayant fait escale à Berlin-Est, est arrivé à 18 h. 30 dimanche, une délégation d'une dizaine de personnes venant participer au Conseil économique et social des Nations Unies. La délégation est présidée par M. Koumikine, vice-ministre du commerce extérieur de l'URSS.

L'Argentine et le Saint-Siège

BUENOS-AIRES, 3 juillet. (AFP.) — M. Remorino, ministre des affaires étrangères d'Argentine, a reçu en audience Mgr Zanin, nonce apostolique en Argentine, en présence de M. Aldana, ministre des cultes.

Mgr Mario Zanin, nonce apostolique en Argentine, s'est longuement entretenu samedi avec le ministre des affaires étrangères Jeromino Remorino, en présence du directeur-général, au Ministère des cultes, M. Leonardo Benitez de Aldama. Le ministre des affaires étrangères a ensuite reçu deux prélats argentins, le proviceire Albino Mensa et Mgr Antonio Rocca, évêque auxiliaire, qui ont eu également un entretien avec le nouveau ministre de l'intérieur Oscar Albriou et avec l'ambassadeur d'Argentine près le Saint-Siège, M. Carlo Oliva Veleuz. Rien n'a été publié au sujet de ces conversations, qui constituent les premières prises de contact entre l'Eglise catholique romaine et les autorités de l'Etat.

Déclaration du « Il quotidiano »

ROME, 3 juillet. (AFP.) — Se référant à une interview que le président Peron a accordée à une journaliste chilienne et dans laquelle le président, après avoir professé sa foi catholique, déclare en substance que l'excommunication prononcée par l'Eglise contre les dirigeants argentins étaient due à un malentendu, l'organe catholique « Il quotidiano », dans une note officielle, déclare notamment :

« Nous ne savons pas si la pensée du général a été rapportée exactement, mais s'il en était ainsi, il faudrait dire que sa nouvelle interview confirme pleinement ce que nous avons eu l'occasion de relever il y a deux jours : avant de parler d'une détente dans les relations entre l'Etat argentin et l'Eglise, il faut attendre des faits concrets. Certaines mesures, prises pour réparer des injustices trop patentes, ne suffisent pas. On dirait même, à présent, que les paroles commencent à s'adapter à l'argument bien connu de la « volonté populaire », conçue à sens unique ».

Incident argentino-chilien

SANTIAGO DU CHILI, 3 juillet. (AFP.) — Le gouvernement de Punto Natales, ville située dans l'extrême sud du Chili, a informé le ministre de l'intérieur que des gendarmes argentins, accompagnés du propriétaire de l'Estancia argentine de Termino, ont pénétré en territoire chilien poursuivant un Argentin et deux Chiliens accusés de vol. Au cours de la poursuite, les deux Chiliens ont été abattus à coups de carabine par les gendarmes argentins. La police chilienne a arrêté les auteurs de cet incident.

La tension israélo-égyptienne

Actes agressifs

JERUSALEM, le 4 juillet. (Ag. Reuter.) — Le Ministère des affaires étrangères d'Israël a accusé dimanche l'Egypte d'actes agressifs dans la région de Gaza. Une déclaration publiée par ce Ministère déclare que ces actes se sont produits deux jours après l'ajournement des négociations qui viennent de commencer sous la présidence du général Burns, chef de la commission de l'O.N.U. On ne déplore heureusement pas de victimes.

Gros méfaits d'un orage en Italie

MILAN, le 4 juillet. (Ag. AFP.) — Un orage d'une violence exceptionnelle accompagné de chutes de grêle, s'est abattu, dimanche après-midi, sur Milan et la campagne environnante. La pluie est tombée avec une telle abondance que de nombreuses places et rues sont inondées. La circulation a été interrompue pendant plus d'une heure.

On a enregistré une baisse considérable de la température. Le mauvais temps a régné dans presque tout le reste de la Lombardie. Les fleuves et les torrents ont grossi dangereusement. De nombreux groupes de promeneurs et de campeurs ont dû demander abri aux paysans.

Succès de la Braderie biennoise

BIENNE, le 3 juillet. (Ag.) — La traditionnelle braderie biennoise s'est déroulée samedi et dimanche. Dès samedi, la foule se présentait dans les rues principales ainsi que dans les établissements de divertissements. Le point culminant de la braderie a été, comme de coutume, le grand cortège du dimanche après-midi. Conduit par sept corps de musique, ce cortège présentait de superbes chars fleuris, des groupes costumés de France et de diverses régions de la Suisse, ainsi que des groupes de cavaliers en uniformes historiques et fut applaudi par des dizaines de milliers de spectateurs. La fête populaire s'est poursuivie par la traditionnelle bataille de confiseries. Comme d'habitude, les stands de vente ont connu un grand succès. L'animation sur les ponts de danse en plein air et dans les restaurants a été grande jusque tard dans la nuit.

Les espoirs de M. Segni Satisfaction dans la presse italienne

ROME, 3 juillet. (AFP.) — La presse italienne exprime à la fois sa satisfaction après la désignation de M. Segni, comme président chargé de former le gouvernement et l'espoir que ce dernier réussira à surmonter les derniers obstacles dans la voie d'une entente avec les libéraux.

Le « Giornale d'Italia » souligne notamment l'urgence et la formation d'un gouvernement démocratique dans un moment où, écrit-il, « mûrissent des événements internationaux d'une importance fondamentale ».

Le « Popolo » (démocrate-chrétien) écrit que l'exigence d'une solution urgente de la crise « répond, plus qu'à des intérêts de partis, aux intérêts suprêmes du pays ».

Quant au journal d'opposition « Avanti » (socialiste de gauche), il estime que le mandat confié par M. Gronchi à M. Segni n'est pas limité au quadripartisme.

Enfin, le « Secolo » (néo-fasciste) affirme que la renaissance escomptée du quadripartisme confirmerait que la crise du Cabinet Scelba « n'a servi à rien ».

Les forces de l'ordre opèrent à Saigon

SAIGON, 3 juillet. (Ag.) — Les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation à Saigon, dimanche, d'une centaine d'hommes et de femmes qui, au cours d'une manifestation, préconisaient des élections en vue de l'unification de la radio communiste de Hanoi. Les manifestants revendiquaient la convocation d'une conférence des deux parties du pays afin de préparer les élections.

Sur la base des accords d'armistice de Genève, le Nord et le Sud-Vietnam ont l'obligation d'organiser, en juin 1956, des élections générales en vue de la réunification du pays. Jusqu'ici, le Sud-Vietnam n'a pas encore signé cet accord, aussi le premier ministre Ngo Dinh Diem a-t-il souligné que son gouvernement n'était pas tenu à des élections. Celui-ci prépare en revanche des élections propres en vue d'établir un gouvernement parlementaire dans la partie sud non communiste. Le premier ministre Diem, déclare-t-on, dans les milieux gouvernementaux, entend laisser au futur Parlement l'entière décision quant à des élections qui engloberaient les deux parties du Vietnam.

La soucoupe volante

PARIS, 3 juillet. (Ag.) — La soucoupe volante est née. L'« Aérodyne à ailes multiples », ainsi que la baptisée son inventeur, M. René Couzinet, ingénieur, constitue une véritable révolution dans l'histoire de l'aéronautique.

La maquette, grandeur nature de l'Aérodyne, qui a été présentée à la presse, rappelle les soucoupes mystérieuses que certains prétendaient découvrir ces temps derniers dans le ciel. Elle est constituée par deux coquilles superposées. Sur chacune des conférences sont disposées 48 ailettes rappelant celles d'une turbine et suivant toutes les profils de l'ensemble dont l'envergure constante est de 8, 10 m. et la surface totale de 22 m. 2.

Au centre se trouve le poste de pilotage, les moteurs et train d'atterrissage compris dans une partie fixe cylindrique autour de laquelle tournent en sens inverse les deux coquilles extérieures actionnées par trois petits moteurs à piston de 125 CV chacun.

Le poids qui a vidé de l'appareil est de 1260 kg. et le poids de la charge emportée s'élève à 2700 kg., soit plus du double. Un tel rapport de poids n'a sans doute jamais été enregistré sur une machine volante.

L'« Aérodyne » est prévue pour emporter trois personnes. Dans neuf mois, elle sortira de l'usine si l'Etat accorde les crédits nécessaires à sa fabrication. Elle effectuerait son premier vol au printemps prochain.

Quatre projets adoptés à Zurich

ZURICH, le 3 juillet. (Ag.) — Les électeurs de la ville de Zurich se sont prononcés, dimanche, sur trois projets d'octroi de crédits et sur l'amendement de l'ordonnance de construction de la ville. Tous les quatre projets ont été adoptés.

Le crédit de 2 080 000, pour la construction du bâtiment scolaire du Mattenhof, à Schwanendingen, a été adopté par 46476 voix contre 10082, le crédit de 3 080 000 francs, pour la construction de l'école primaire du Chriesweg à Altstetten, par 45536 oui contre 10694 non, et le crédit de 2 470 000 francs pour la construction de la maison d'école de Lachenzelg à Hoengg, par 45853 oui contre 10447 non.

Le projet d'amendement de l'ordonnance de construction qui fut fort contesté, a été accepté par 35276 voix contre 20839.

Trombe d'eau

LINZ, 4 juillet. (AFP.) — Une trombe d'eau s'est abattue dimanche après-midi sur le canton de Ried (Haute-Autriche), anéantissant en quelques minutes les récoltes. Dix ponts sur la rivière Oberach ont été enlevés par les eaux. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions de schillings. On ne signale pas de victimes. L'état d'alerte a été décrété dans la région.

Vers la fin de la grève des dockers en Angleterre

LIVERPOOL, 4 juillet. (Reuter.) — A Liverpool, quelque 7000 dockers ont décidé de reprendre le travail lundi, mettant ainsi fin à une grève qui dure depuis 6 semaines dans six des plus grands ports de Grande-Bretagne. Les dockers de Liverpool ont cependant posé deux conditions à la reprise du travail :

1. Qu'ils restent membres du syndicat des arrimeurs, et
2. Qu'aucune sanction ne soit prise contre eux. Les dockers de Hull, sur la côte nord et de Manchester ont pris une décision semblable. Cela signifie donc que le travail reprendra lundi dans cinq ports, Liverpool, Birkenhead, Garston, Manchester et Hull.

Succès de l'exposition Utrillo

Vevey, le 3 juillet. (Ag.) — « Arts et Lettres » de Vevey a organisé, au musée Jenisch, à Vevey, sous le patronage des villes de Vevey, Montreux, La Tour de Peilz, une importante exposition des œuvres de Utrillo, prêtées par des musées et des collectionneurs de France et de Suisse. L'exposition, complétée par des peintures de Suzanne Valladon et de Modigliani, a été officiellement ouverte samedi après-midi, en présence de MM. Blot, consul de France à Lausanne, D. Dénéreaz, syndic de Vevey, représentant le Conseil fédéral, le conseiller d'état et les autorités valaisannes. Des allocutions ont été prononcées par MM. F. d'Arcis, président d'Arts et Lettres, David Dénéreaz, syndic, qui a rappelé les expositions Courbet, Marquet, Toulouse-Lautrec, et M. Blot, consul, a loué Vevey de son activité artistique propre à donner de la joie à tous.

La retrospective, en tous points remarquables, sera ouverte jusqu'à fin septembre.

Au feu !

USTER, le 4 juillet. (Ag.) — Le feu a éclaté dimanche matin à 3 heures, dans le bâtiment du restaurant Sternen à Niederuster, qui a été complètement détruit. Les causes du sinistre ne sont pas encore connues. Les dégâts s'élèvent à 70 ou 80 000 francs.

Le bâtiment détruit appartenait à une succession dont l'un des membres est décédé en apprenant le sinistre.

Noyade

WEINFELDEN, le 3 juillet. (Ag.) — Des baigneurs ont découverts, samedi après-midi, dans la Thour, en aval du pont de Amlikon, le cadavre de M. Hugentobler, 71 ans, de Amlikon. Ce dernier doit avoir fait une chute accidentelle alors qu'il travaillait au bord de l'eau.

La route sanglante

HAEGENDORF, le 4 juillet. (Ag.) — M. Emile Kamber, 75 ans, menuisier, circulait à bicyclette et a été happé par une automobile au moment où il voulait traverser la rue. Gravement blessé, il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

WEINFELDEN, le 3 juillet. (Ag.) — Samedi soir, le petit Ernest Kuster, 2 ans et demi, de Kreuzlingen, s'est jeté sous une motocyclette qui circulait à la route de Kreuzlingen. Grièvement blessé à la tête, il devait rendre le dernier soupir peu de temps après l'accident.

ORBE, le 4 juillet. (Ag.) — M. Giuseppe Bertocchini, 36 ans, domestique de campagne à Baulmes, roulant à bicyclette au centre du village, dimanche après-midi, s'est jeté contre un mur. Transporté à l'hôpital d'Orbe, il a succombé à un enfoncement de la boîte crânienne.

GENEVE, le 3 juillet. (Ag.) — Dimanche, en fin d'après-midi, au boulevard Georges Favon, un piéton qui s'était imprudemment avancé sur la chaussée, a heurté le flanc d'un trolleybus et est tombé à la renverse, sa tête a été broyée par la roue arrière du véhicule. Il s'agit d'un employé CFF, René G..., âgé de 54 ans, Genevois, qui a été tué sur le coup.

MUENCHENSTEIN, 4 juillet. (Ag.) — Dimanche matin, une voiture circulant à une vitesse exagérée, sur la rue de Bâle, à Münchenstein, a subitement dérapé et s'est renversée après avoir heurté le bord de la chaussée. Un motocycliste, M. Albert Bertsch, 32 ans, arrivant en sens inverse, est venu se jeter contre la voiture. Il a été tué sur le coup. L'automobiliste et sa compagne ont dû être transportés à l'hôpital avec des blessures à la tête.

Echos du monde

Une bombe a explosé la nuit dernière dans les locaux du journal libéral « El Debate », ne faisant aucune victime mais en causant des dégâts assez importants. La police n'a pas encore pu établir les conditions dans lesquelles l'énergie a été dépotée.

« El Debate » est un journal du soir libéral, antigouvernemental et qui menait récemment une campagne contre les activités du mouvement politico-militaire « Linea Resta ».

Une patrouille israélienne a ouvert le feu sur des soldats égyptiens qui avaient franchi la frontière de l'enclave de Gaza et pénétré en territoire israélien, a annoncé un porte-parole de l'armée, les égyptiens se sont alors retirés dans l'enclave.

COLUMBUS, 4 juillet. (AFP.) — Quatre personnes ont été tuées et deux autres gravement blessées par la foudre qui s'est abattue, dimanche, dans un parc des environs de Columbus, Etat d'Ohio.

Secousses sismiques

Dimanche matin, une secousse sismique a été nettement perçue à Sion et environs, à 8 h. 15. On ne signale pas de dégâts.

Une petite secousse avait déjà été ressentie à 4 heures du matin.